

Document d'information

STRATÉGIE D'EXPORTATION DU CANADA POUR 1995-1996

Le *Plan de promotion du commerce extérieur* (PPCE) vise à élaborer et à coordonner les stratégies, priorités et activités du gouvernement fédéral pour la promotion du commerce international en association avec les provinces et le secteur privé. Le PPCE, qui est publié chaque année, représente le consensus gouvernement-industrie sur les priorités à adopter pour promouvoir le commerce international.

LE PPCE SERT DEUX FINS

- ▣ **C'est un outil pour les milieux d'affaires** : Le PPCE fournit un mécanisme permettant aux sociétés d'influencer les stratégies et priorités du gouvernement en matière de promotion du commerce international. Il peut aussi aider les entreprises à mettre au point leurs propres stratégies internationales.

L'Aperçu renseigne concrètement les sociétés sur la politique et les priorités régionales du gouvernement en matière de commerce international.

Les stratégies sectorielles fournissent des renseignements détaillés sur les priorités commerciales dans chacun des 23 grands secteurs industriels, ainsi que les noms et les coordonnées des personnes à contacter. Les listes d'activités sectorielles accompagnant les stratégies comprennent aussi les noms et les coordonnées de personnes à contacter, des dates et de brèves descriptions des activités. Les sociétés intéressées par une activité donnée peuvent donc en prendre connaissance avant sa tenue et communiquer avec la personne indiquée pour obtenir plus de renseignements.

- ▣ **C'est un outil pour le gouvernement** : Le PPCE axe les stratégies gouvernementales de promotion du commerce sur les marchés qui offrent les meilleures possibilités d'exportation. Il réduit aussi le chevauchement et le double emploi entre les gouvernements et améliore l'efficacité des initiatives internationales du gouvernement.

LE PPCE SE COMPOSE DE TROIS ÉLÉMENTS

- ▣ **L'Aperçu** : L'Aperçu du PPCE définit le contexte général des stratégies sectorielles décrites en détail dans le Plan. Il comporte quatre volets : un *Exposé stratégique* qui résume la politique commerciale du gouvernement et ses objectifs relatifs à la promotion du commerce international; un *Aperçu par région géographique* qui présente, pour chaque région,